

Cette lettre est ainsi conçue :

Contrexéville, le 9 août 1893.

Monsieur le Maire,

Retenu à Contrexéville par les soins de ma santé, je ne pourrai assister vendredi à la séance du Conseil municipal, et je le regrette d'autant plus que je vois à l'ordre du jour, différentes questions qui m'intéressent à divers points de vue.

Mon attention est particulièrement attirée par celle qui a trait à la décision à prendre relativement aux ruines de Notre-Dame-des-Vignes et de la Tour de l'Évangile. Vous savez, M. le Maire, combien la Société archéologique se préoccupe, à bon droit de l'avenir réservé, aux importantes ruines que le déblaiement des remparts a mises à découvert. Elle est, en cela, l'interprète de tous ceux qui ont à cœur de conserver ces précieux vestiges qui sont comme une page vivante de l'histoire de notre antique cité. J'ai déjà, dans une précédente réunion, demandé, en termes pressants, le maintien de ce qui est. Je viens aujourd'hui prier, de la façon la plus pressante, mes honorables collègues, de vouloir bien, au cas où Notre-Dame-des-Vignes ne pourrait pas être conservé en entier, (ce qui serait bien regrettable) laisser, au moins intact, le chœur de cette église qui présente un véritable intérêt archéologique, et offre un remarquable spécimen de l'art ancien.

Quant à la Tour de l'Évangile, j'avais cru comprendre lorsqu'il en fut une première fois question, que la conservation n'était même pas mise en doute, et je veux croire encore qu'elle ne saurait être menacée. Mais, si les avis pouvaient différer en ce qui concerne Notre-Dame-des-Vignes, il n'était venu à l'idée de personne que la Tour de l'Évangile put courir quelque danger. La détruire serait

un acte véritable de vandalisme, auquel, très certainement le Conseil ne voudrait pas s'associer.

J'insiste donc de toutes mes forces, tant comme Soissonnais qu'au nom de la Société d'archéologie, pour que Soissons, qui a vu disparaître tant de précieux monuments d'un autre âge, puisse au moins avoir cette légitime satisfaction de conserver ceux qui, en partie, du moins, subsistent encore.

Vous saurez, j'en suis convaincu, M. le Maire, concilier les exigences de votre administration avec les vœux que j'ai l'honneur de vous exprimer, et, en donnant satisfaction à ceux qui considèrent comme un devoir sacré de garder intact leur patrimoine historique, vous aurez bien mérité de la cité.

Veillez agréer, M. le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

V<sup>to</sup> DE BARRAL.

La Société regrette vivement la décision prise : ainsi disparaissent, détruits sans pitié, tous nos souvenirs historiques ; ainsi a disparu l'ancienne église romaine de Saint Pierre à la Chaux, la maison de bois de la rue Saint Christophe, celle du coin de la rue des Cordeliers, et bien d'autres choses encore...

On espère toutefois que l'on voudra bien accorder pour le Musée différentes pierres sculptées offrant un intérêt artistique, tels que les chapiteaux mérovingiens placés dans les fondations, le socle romain du gros pilier, etc.

Il est ensuite donné lecture du commencement d'un travail de M. l'abbé Pécheur sur les rues de Soissons.

Avant le déclassement, la ville comprenait 81 rues et 7 impasses, 3 faubourgs extérieurs, ceux de Saint Christophe, de Saint-Crépin ou de Reims et de Crise, un fau-